



OP700

## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES 2022

VILLE, le 0 MOIS 2022

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à élire vos représentants des locataires qui siègeront et porteront vos intérêts au Conseil d'administration de GUINGAMP HABITAT. **Vous avez deux possibilités pour voter : soit par internet soit par correspondance.** Ces deux méthodes garantissent scrupuleusement la confidentialité de votre vote.

**Les élections sont ouvertes jusqu'au 5 décembre 2022**, pour un dépouillement du scrutin dès le 6 décembre 2022. Si vous votez par correspondance, pensez à envoyer votre coupon suffisamment tôt afin qu'il n'arrive pas après cette date limite. **Chaque bail de location ne donne droit qu'à un seul vote.** Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur [www.guingamp-habitat.fr](http://www.guingamp-habitat.fr)

L'expression de tous les locataires est essentielle.

En vous remerciant par avance de votre participation à ces élections, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président

Pour voter par internet, flashez directement le QR code ci-contre  
Ou connectez-vous sur : <https://guingamphabitat.paragon-election.com>



Votre mot de passe  
vous sera envoyé par email  
ensuite

Votre code d'accès :

**PRIO**

50 g  
Valable jusqu'au  
21/02/2023



GUINGAMP HABITAT OFFICE PUB L HABITAT  
AUTORISATION 46973  
22209 GUINGAMP CEDEX

## COMMENT VOTER PAR INTERNET

- 1 Saisissez l'URL du site de vote (mentionnée au recto de ce courrier) directement dans la barre d'adresse de votre navigateur **(pas dans un moteur de recherche)**.
- 2 Connectez-vous à l'aide de vos identifiants au recto de ce document, en suivant les instructions en page d'accueil du site de vote.
- 3 Choisissez la liste de votre choix et veuillez confirmer 2 fois votre vote jusqu'à visualiser l'accusé réception de votre vote.
- 4 En cas de double vote (par internet et par correspondance), seul le vote par internet sera pris en compte.

Votre vote est totalement confidentiel et l'anonymat est garanti par la plate-forme de vote qui a fait l'objet d'un audit indépendant et répond aux exigences de la délibération CNIL n°2019-053 « portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote électronique » du 25 avril 2019.  
Le dispositif a fait l'objet des formalités préalables prévues par la loi Informatique et Libertés. Le scrutin est organisé sous la responsabilité de votre bailleur.  
Le vote est facultatif et anonyme. Les données sont traitées exclusivement par votre bailleur et par le fournisseur du dispositif de vote électronique : PARAGON ELECTIONS

## COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE

- 1 Détachez le Bulletin de votre choix
- 2 Détachez la carte d'émargement
- 3 Insérez les dans l'enveloppe retour à 3 fenêtres
- 4 Postez l'enveloppe retour à 3 fenêtres pour une réception avant le jour du vote.  
Vérifiez que l'adresse de retour est visible à travers la fenêtre de l'enveloppe retour.



**Insérez la carte d'émargement de manière à voir les mentions postales et le code-barres à travers les fenêtres de l'enveloppe retour.**